



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 mars 2026

N°463

Contrôler, innover, protéger : depuis 20 ans, le service commun des laboratoires (SCL) met la science au service de la protection des Français

Cette année, le service commun des laboratoires (SCL) célèbre ses 20 ans. Ce service interministériel met son expertise analytique au service de la protection des consommateurs, de la loyauté des échanges et de la sécurité sanitaire. Appui essentiel de Douane, de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) et de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL), le SCL s'appuie aujourd'hui sur 340 scientifiques (ingénieurs, chimistes, biologistes et techniciens) et sur un réseau de 11 laboratoires. Depuis sa création, plus de 12 millions d'analyses ont été réalisées et près de 200 nouvelles méthodes d'analyse sont développées chaque année. A la pointe européenne de la détection des drogues et précurseurs, au cœur des grandes affaires et crises sanitaires de ces vingt dernières années, le SCL constitue un pilier scientifique essentiel de l'action publique.

Le SCL est né du rapprochement progressif, à partir des années 1990, des réseaux de laboratoires de la douane et de ceux de la répression des fraudes. Face à la libéralisation des échanges et la complexification des fraudes, ces laboratoires ont vu leurs compétences scientifiques se renforcer et leurs moyens évoluer. Le SCL est officiellement créé en 2006 et opérationnel depuis le 1er janvier 2007.

20 ans plus tard, le SCL ce sont :

- 11 laboratoires répartis sur le territoire (Marseille, Bordeaux, Montpellier, Rennes, Lille, Strasbourg, Lyon, Paris, Le Havre, Antilles, la Réunion) et une unité de direction ;
- 340 scientifiques pluridisciplinaires – dont plus de 50 % de femmes : chimistes, biologistes, ingénieurs, techniciens et experts scientifiques issus du monde universitaire, d'écoles ou d'entreprises du secteur ;
- 12 millions d'analyses réalisées depuis sa création – dont 2 millions en 2025 ;
- 200 nouvelles méthodes d'analyse développées chaque année ;
- 450 équipements scientifiques de pointe.

Un rôle déterminant au cœur d'affaires emblématiques et de crises majeures

Le SCL est par ailleurs laboratoire de référence au niveau national et européen pour 18 thématiques, participant ainsi à la coordination des laboratoires officiels et à la construction de normes et méthodes d'analyse partagées au niveau européen.

Depuis sa création, le SCL a été mobilisé sur de nombreuses affaires emblématiques et crises majeures qui ont marqué la France ces 20 dernières années, illustrant son rôle clé en matière de :

- Gestion de crises sanitaires d'ampleur nationale et internationale : surveillance post-Fukushima des radionucléides dans les denrées alimentaires, mobilisation en urgence pour effectuer des analyses dans un contexte de crise lié à la détection de viande de cheval dans des lasagnes, ou encore le contrôle de l'innocuité des denrées alimentaires cultivées dans la zone de l'incendie du site de Lubrizol ;
- Sécurité sanitaire des aliments : contrôle de la présence de bisphénol A dans les contenants alimentaires, de mélamine dans le lait, du biocide fipronil dans les œufs, mais aussi contribution aux recherches de bactéries E.coli hautement pathogènes dans des denrées alimentaires ;
- Produits stupéfiants et nouvelles substances psychoactives : déploiement de technologies de pointe, dont la spectrométrie de masse haute résolution (5 équipements de ce type en 2026) et résonance magnétique nucléaire, adaptation des méthodes d'analyses à l'émergence de nouvelles substances comme le CBD ou les drogues de synthèse, développement d'outils d'analyse rapide, organisation de colloques de référence réunissant administrations, chercheurs et partenaires internationaux ;
- Surveillance des produits du quotidien : jouets passés au crible pour protéger nos enfants de la présence de substances interdites ou d'éléments susceptibles de générer un étouffement, la sécurité des bijoux fantaisie, des produits cosmétiques avec la présence possible d'allergènes non indiqués, des produits électriques pour s'assurer qu'ils ne puissent pas prendre feu, vérification de la véracité des allégations sur les produits alimentaires ou encore sur les textiles, pour lutter contre les tromperies à l'égard du consommateur.

Au croisement de la science et de l'action publique, le service commun des laboratoires (SCL), laboratoire d'Etat, incarne depuis 20 ans une expertise unique au service de l'intérêt général. En apportant une preuve scientifique robuste, rapide et indépendante, il renforce l'efficacité de l'action de la Douane, de la DGCCRF et de la DGAL face à des fraudes toujours plus complexes ou des risques émergents qui se multiplient. Il contribue ainsi directement à la protection des citoyens, de l'économie et de l'environnement. Fort de son large panel d'expertises, le SCL, pilier scientifique des politiques de contrôle continue d'innover, d'anticiper et de protéger les Français.

Lien utile : [Album photo SCL](#) (crédit douane française ou autre si indiqué)

Contacts presse :

Service de presse DGCCRF : 01 44 97 23 91 – presse@dgccrf.finances.gouv.fr

Service de presse Douane : 01 57 53 41 03 / 4211 / 4318 / 4718 – presse@douane.finances.gouv.fr